

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la **Maison des Services et des Associations** le **vendredi 5 juin 2026 à 20h**.

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

- Désigner le secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 29 avril 2026,
- Election des délégués titulaires au collège électoral pour l'élection des sénateurs,
- Election des délégués suppléants au collège électoral pour l'élection des sénateurs,
- Validation du devis pour la réfection de la toiture de la Maison des Services et des Associations,
- Participation financière à l'initiation à la langue bretonne de l'école publique,
- Nomination d'un représentant permanent auprès de la structure SCIC Koad COB,
- Désignation d'un élu référent à la tempête,
- Fixation du tarif des redevances d'occupation du domaine public (RODP) routier dues par l'opérateur ORANGE pour l'année 2026,
- Fixation du tarif des redevances d'occupation du domaine public (RODP) routier dues par l'opérateur MEGALIS pour l'année 2026.

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Questions diverses

- Désignation des commissaires pour le renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales,
- Tirage au sort des jurés d'assises,
- Bulletin communal – édition été 2026,
- Vitesse de circulation – Lieux-dits Kerseac'h et Lézélé.

Fait à PLOUÏYÉ, le 29 mai 2026,

Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

Pour affichage